

de l'hygiène. Des services consultatifs en hygiène maternelle et infantile sont fournis. Les analyses de laboratoire sont faites au laboratoire central et aux sept hôpitaux attachés au Service des laboratoires. La plupart de ces analyses sont faites gratuitement.

*Soins hospitaliers et médicaux.*—Le gouvernement provincial paie \$1 par jour et par malade à tous les hôpitaux généraux. Le paiement des frais hospitaliers ou médicaux des indigents est laissé à la discrétion du gouvernement local.

*Hygiène mentale.*—Les aménagements thérapeutiques pour les maladies mentales comprennent l'hôpital Riverside, l'hôpital provincial qui soigne surtout les indigents souffrant de sénilité et de débilité mentale et un dispensaire pour adultes et enfants. On réclame des frais d'entretien lorsque les moyens le permettent, et la province règle le solde.

*Tuberculose.*—La lutte antituberculeuse a à sa disposition des cliniques de dépistage des cas et de diagnostic, des services de traitement et de réadaptation, dirigés par la province en collaboration avec la Ligue antituberculeuse de l'Île-du-Prince-Édouard. Les services de diagnostic sont gratuits. Au sanatorium provincial de Charlottetown, les services de thérapeutique, sans être entièrement gratuits, sont largement subventionnés par la province. Les malades indigents sont soignés gratuitement.

*Cancer.*—Deux cliniques, administrées par le Service de la lutte contre le cancer, fournissent aux cancéreux des services gratuits de diagnostic et hospitalisent gratuitement ces malades pour fins de diagnostic.

*Poliomyélite.*—Le traitement contre la poliomyélite est donné au centre orthopédique situé au Sanatorium provincial. Le ministère de la Santé paie la moitié des frais des soins hospitaliers et infirmiers dispensés pendant la période aiguë de la maladie et accorde la gratuité des soins aux malades frappés de paralysie consécutive.

*Maladies vénériennes.*—Une clinique antivénérienne fonctionne à Charlottetown. Elle fait partie du programme provincial de lutte antivénérienne.

*Soins dentaires.*—Des traitements dentaires gratuits sont donnés dans des cliniques dentaires mobiles aux élèves de première et de deuxième années des régions rurales. Des cliniques de soins préventifs traitent au fluorure de sodium les enfants d'âges préscolaire et scolaire.

*Réadaptation.*—Le coordonnateur de la réadaptation, au ministère de l'Instruction publique, est chargé de la formation générale des invalides. Avec l'aide de la Ligue antituberculeuse de l'Île-du-Prince-Édouard, des services de réadaptation sont mis à la disposition des tuberculeux.

*Nouvelle-Écosse.*—La plupart des services que le ministère de la Santé publique fournit sont administrés par huit bureaux divisionnaires ou régionaux. Le ministère du Bien-être public administre aussi certains services, notamment pour les enfants souffrant de débilité mentale. Les principaux aménagements provinciaux comprennent l'hôpital général Victoria, le *Nova Scotia Hospital* pour malades mentaux et trois sanatoriums pour tuberculeux.

*Hygiène publique générale.*—La plupart des services préventifs sont confiés aux huit bureaux divisionnaires locaux, dont le personnel comprend des infirmières d'hygiène publique et des inspecteurs sanitaires, placés sous la surveillance d'un médecin-hygiéniste qui travaille à service continu. Les services de laboratoire provinciaux relèvent du Service des laboratoires d'hygiène publique qui comprend un laboratoire central d'hygiène publique et deux succursales; du Service de la pathologie, qui analyse les tissus au point de vue pathologique et se livre à des épreuves connexes; et du Service des laboratoires de biochimie. Toutes les analyses concernant la santé publique et la pathohistologie sont gratuites. Les Services de laboratoire et de radiologie, dont le directeur travaille à temps partiel, coordonnent les services de laboratoire et de radiologie d'hygiène publique et des hôpitaux.